

OBJECTIFS

- ☑ Cette formation permet au formateur de :
- ☑ Former des salariés aidants ou soignants à domicile à être acteur de leur prévention, à participer à l'amélioration des conditions de travail, à la qualité des soins et à la sécurité des personnes à mobilité réduite.
- ☑ Former les salariés au secours des personnes en cas d'accident ou situation dangereuse sur le lieu de travail.

PUBLIC

- ☑ Cette formation est ouverte aux salariés des structures et des établissements du secteur de l'aide et du soin à domicile ou des formateurs d'organisme de formation travaillant avec ces secteurs d'activités.
- ☑ Dans le cadre de cette formation, le prérequis "bases en Prévention" (module @01001, anciennement V000) est obligatoire. Ce module en e-learning est dispensé et pris en charge par l'INRS. Vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site de l'INRS
- ☑ Le participant doit être formateur SST et être à jour dans son actualisation et maintien des compétences (MAC).

PROGRAMME

- ☑ Les risques liés au travail à domicile, définition et facteurs déterminants.
- ☑ Les différents facteurs de risques biomécaniques, psychosociaux et organisationnels
- ☑ Les facteurs aggravants, éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur.
- ☑ Méthodologie de détection et d'analyse des situations pouvant nuire à la santé.
- ☑ Outils de recherche et de hiérarchisation de pistes d'amélioration de la situation de travail.
- ☑ Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés à la profession.
- ☑ Organisation, animation et évaluation d'une action de formation "CPS intervenant à domicile"

METHODES PÉDAGOGIQUES

- ☑ Le stage alterne des exposés théoriques, des études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, l'expérimentation des différentes méthodes et outils pédagogiques, et des échanges sur les pratiques menées en situation réelle, en intersession, et s'appuie sur un plan d'action personnalisé.
- ☑ Le certificat de formateur obtenu est valable au niveau national pour une durée de 36 mois.
- ☑ A l'issue de cette période, l'actualisation et le maintien des compétences des formateurs CPS intervenant à domicile (MAC) est nécessaire. Ce recyclage est organisé sur une durée de 7 heures, en complément du recyclage de formateur en sauvetage secourisme du travail.

RÉF : FFAPSASD

DURÉE : 5 jours (3+2) / 35 heures

ACCESSIBILITE

Prenez contact avec le responsable pédagogique du centre qui étudiera votre situation et les possibilités d'accès.

PREREQUIS ET DELAIS D'ACCES

Selon disponibilité au moment de l'inscription

EVALUATIONS

Attestation de stage

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié par le réseau prévention-Assurances maladie-Risques professionnels et par l'INRS.

A l'issue de la formation, l'INRS délivre au participant un certificat de "formateur CPS" validant son aptitude à former et à certifier les salariés au "CPS Intervenant à domicile".

INFORMATIONS STRUCTURE

C2S FORMATION SARL

18, rue Jules Romains
37530 SOUVIGNY DE TOURAINE
Numéro de SIRET : 809 167 505 00027
Code NAF : 7490B
Numéro de déclaration d'activité :
24 37 03423 37 (Centre-Val de Loire)
Site internet : www.c2s-formation.fr

CONTACTS

Secrétariats : Sylvie Desumeur

06.41.47.75.21

Secretariatc2saidcohen@gmail.com

Secretariatc2s.boudignon@gmail.com

Responsable pédagogique : Saïd COHEN

06.60.72.54.67

contact@c2s-formation.fr

Responsable pédagogique massage

bébé : Christel Boudignon

06.58.43.80.68

christel.boudignon@gmail.com